



ACCUEIL DE LOISIRS PERMANENT
COMMUNE DE FOUILLOY
ECOLE DU PARC
rue THIERS 80800 FOUILLOY
03.22.43.66.80 / 07.84.27.98.27



Dossier d'inscription de 3 à 11 ans (Juillet : 12 à 14 ans)
ANNEE 2023- 2024

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Nom : Prénom :
Date et lieu de naissance : Age : Sexe : F M
Adresse complète :
Code Postal : Ville :
L'enfant vit chez : ses deux parents sa mère son père Famille d'accueil Autre

ETABLISSEMENT SCOLAIRE ANNEE SCOLAIRE 2023 – 2024

Nom de l'établissement scolaire :
 Maternelle Élémentaire Collège
Classe de : avec :

RESPONSABLES LEGAUX

Mère
Nom Marital : Autorité Parentale : oui non
Nom de jeune fille : Prénom :
Date et lieu de naissance :
Situation Familiale : Célibataire Union libre Mariée Séparée Divorcée Veuve
N° de sécurité sociale :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone : Mobile :
Email (Valide) :
Profession : Employeur :
Adresse et tél. de l'employeur :
Catégorie Socio-professionnelle :
N°d'allocataire CAF :
Avez vous une mutuelle ? oui non N°de mutuelle : Laquelle :
Avez vous une assurance complémentaire ? oui non N°d'assurance :
Laquelle :

Père

Nom : Autorité Parentale : oui non

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Situation Familiale : Célibataire Union libre Marié Séparé Divorcé Veuf

N° de sécurité sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Mobile :

Email (Valide) :

Profession : Employeur :

Adresse et tél. de l'employeur :

Catégorie Socio-Professionnelle :

N°d'allocataire CAF :

Avez vous une mutuelle ? oui non N°de mutuelle : Laquelle :

Avez vous une assurance complémentaire ? oui non N°d'assurance :

Laquelle :

PERSONNES A APPELER EN CAS D'URGENCE ET/OU AUTORISEES A PRENDRE L'ENFANT

1ere Personne

Nom : Prénom :

A appeler en cas d'urgence Autorisée à prendre l'enfant à la sortie

Lien de parenté avec l'enfant :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Portable :

2eme Personne

Nom : Prénom :

A appeler en cas d'urgence Autorisée à prendre l'enfant à la sortie

Lien de parenté avec l'enfant :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Portable :

3eme Personne

Nom : Prénom :

A appeler en cas d'urgence Autorisée à prendre l'enfant à la sortie

Lien de parenté avec l'enfant :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Portable :

FRERES ET SOEURS DU FOYER FAMILIAL

	NOM	PRENOM	Date de Naissance
Enfant 1			
Enfant 2			
Enfant 3			
Enfant 4			

INFORMATION PARENTALE

Je (nous) soussigné(e)(ons), _____, responsable(s) légal(aux) de l'enfant, déclare(ons) exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise(ons) le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale,...) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Contracter une assurance n'est pas obligatoire. Ne pas être assuré peut me (nous) contraindre à assumer personnellement et financièrement le réparation des dommages que mon (notre) enfant pourrait causer.

Pour toutes les activités nécessitant une autorisation parentale, je (nous) serai(ons) informé(s) par une autorisation précisant : Horaires, lieu...

Je (nous) m'(nous) engage à respecter les horaires d'accueil sous peine d'incidences financières.

J'(nous) autorise (ons) l'accueil de loisirs à utiliser l'image et la voix de mon (notre) enfant à des fins strictes d'illustration et de promotion de ses activités non commerciales, en interne du service.

OUI **NON**

J'(nous) autorise(ons), mon(notre) enfant (de plus de 6 ans), à aller et quitter seul l'accueil de loisirs, sous notre responsabilité : **OUI** **NON**

Mon(notre) enfant suit un régime alimentaire particulier : **OUI** **NON**

Si oui, lequel : _____ Sans porc Sans Viande

Je(nous) veillerai(ons), à signaler par écrit, toute sortie non prévue ainsi que la personne autorisée, éventuellement, à reprendre notre enfant.

Objets de valeurs (mp3, bijoux, jeux...) : en cas de vol, perte ou dégradations, la responsabilité du directeur et son équipe ne pourra être engagée. Tous objets personnels, venant de la maison, n'ont pas lieu d'être amenés à l'accueil de loisirs sauf demande de l'équipe.

Activités et sorties : Dans le cadre du fonctionnement de l'accueil de loisirs, j'(nous) autorise(ons) mon(notre) enfant à participer aux activités et aux sorties, mises en place : **OUI** **NON**

Merci de nous faire part de toute modification, concernant le dossier de votre enfant, dans les plus brefs délais

Date et signature du ou des représentant(s) légal(aux) :

MODALITES ET PERIODES DE FONCTIONNEMENT

ACCUEIL PERISCOLAIRE

OUI NON

Tous les jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

Le règlement de vos factures s'effectue auprès de Bertrand Many, le régisseur ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'ALSH réservée à cet effet.

RESTAURATION SCOLAIRE

OUI NON

Tous les jours de 11h30 à 13h30

Les repas sont à régler et à réserver au secrétariat de la mairie

Le temps de cantine comprend le temps d'animation

ACCUEIL DU MERCREDI

OUI NON

L'accueil de loisirs du mercredi est ouvert de 8h30 à 17h30

Un accueil Péricentre est proposé de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30

ACCUEIL DE LOISIRS PETITES VACANCES

OUI NON

L'accueil de loisirs Petites Vacances est ouvert de 8h30 à 17h30

Le règlement s'effectue à l'accueil de loisirs auprès de Bertrand Many, le régisseur ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'ALSH réservée à cet effet.

Un accueil Péricentre est proposé de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30

Une pré-inscription vous sera demandée au moins 3 semaines avant le démarrage de chaque période afin d'organiser au mieux les activités de vos enfants

ACCUEIL DE LOISIRS JUILLET

OUI NON

L'accueil de loisirs Juillet est ouvert de 8h30 à 17h30

Le règlement s'effectue à l'accueil de loisirs auprès de Bertrand Many, le régisseur ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'ALSH réservée à cet effet.

Un accueil Péricentre est proposé de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30

Une pré-inscription vous sera demandée au moins 2 mois avant le démarrage de chaque période estivale afin d'organiser au mieux les activités de vos enfants

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

- Photocopies du carnet de santé (vaccinations)
- Attestation d'assurance scolaire et responsabilité civile (année scolaire en cours)
- Photocopie de la Carte Vitale + Attestation
- Règlement intérieur, lu et signer, par le ou les représentant(s) légal(aux)

**FICHE SANITAIRE DE LIAISON
ALSH FOUILLOY**

NOM :PRENOM :

Date et lieu de naissance :

Fille Garçon

1 - Les Vaccinations : joindre obligatoirement la photocopie du carnet de santé

Vaccins obligatoires	OUI	NON	Dates des derniers rappels	Vaccins recommandés	Dates
Diphtérie					
Tétanos					
Poliomyélite					
DT Polio					
<small>Ou Tétracocq, Pentacocq, Pentavac, Infanrix 4,5 ou 6</small>					

2 - Les renseignements médicaux concernant l'enfant :

* Asthme : Oui Non

* Traitement médicamenteux : Oui Non

Lequel : _____

* Allergies : _____

* Autres : _____

* Projet d'Accueil Individualisé (PAI) : Oui Non

Lequel : _____

Précisions autres à nous apporter (port de lunettes, épilepsie ou crises convulsives, aliments ou médicaments non autorisés, accidents, hospitalisation, opération,...) :

Nom, adresse et téléphone de votre médecin traitant :

Note à la famille

Lors des activités proposées à l'accueil, votre enfant peut avoir besoin de soins. En fonction de la gravité de la situation, l'équipe pédagogique appelle le SAMU qui fera intervenir soit une équipe du SMUR, des pompiers, soit une ambulance privée.

Pour toute prise de traitement, durant la présence de votre enfant à l'accueil de loisirs, il est impératif de nous fournir une ordonnance médicale à jour.

Le ou les responsable(s) légal(aux) de l'enfant :

Nom :.....**Prénom :**.....

Adresse :.....

Tél. Domicile :.....**Tél. Professionnel :**.....

Je(nous) soussigné(e)(s), responsable(s) légal(aux) de l'enfant, déclare(ons) exacts les renseignements de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature du(des) représentant(s) légal(aux) :

Règlement intérieur – ALSH FOUILLOY 3/14 ans

1-Définition de l'ALSH

Un Accueil de Loisirs sans hébergement est un Accueil Collectif de Mineurs (ACM).

C'est une structure qui accueille des mineurs durant le temps de leurs vacances ou de leurs loisirs et ayant une vocation éducative.

Cet accueil est soumis à une déclaration auprès de la DSDEN de la Somme – Service SDJES.

2-Organisateur

Mairie de Fouilloy

14 rue Jules Lardière

80800 FOUILLOY

3-Public Accueilli

L'ALSH de Fouilloy accueille les enfants scolarisés de 3 à 10 ans (maternelles et élémentaires) et jusqu'à 14 ans (collège) sur la période estivale.

L'accueil d'un enfant de 3 ans (ou moins) sera toléré à condition qu'il soit propre et scolarisé.

4-Locaux

L'ALSH de Fouilloy se déroule dans la structure située entre l'école maternelle et le premier Bâtiment de l'école primaire. Son accès s'effectue rue THIERS à Fouilloy. D'autres locaux ou bâtiments scolaires peuvent être utilisés pour accueillir le public dans les meilleures conditions.

5-Horaires et temps d'accueil

L'ALSH de Fouilloy est ouvert toute l'année (permanent) sauf une semaine aux vacances de Noël et le mois d'Août, de 7h30 à 18h30.

L'ALSH accueille les enfants tous les mercredis sous forme de demi-journées avec possibilité de repas et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires de 8h30 à 17h30.

Un temps Périscolaire et/ou Péricentre (vacances scolaires) est assuré le matin dès 7h30 et le soir jusqu'à 18h30.

Pour le bon déroulement des activités, ces horaires doivent être respectés. Dans le cas contraire ou par abus, l'accès à la structure pourra être refusé.

Modalités de fréquentation :

Périscolaire : avant et après l'école.

Mercredi : demi-journée avec ou sans repas.

Petites et grandes vacances : journée complète avec repas

6-Modalités d'inscription

Dossier d'inscription

Dès l'instant que votre ou vos enfant(s) fréquente(nt) l'ALSH de Fouilloy, l'organisateur doit être en possession du dossier d'inscription complet et signé, à jour, également, sur le Portail Famille INOE par le ou les représentant(s) légal(aux) de l'enfant.

Tarif

Le tarif de l'ALSH de Fouilloy est variable en fonction du quotient familial CAF ce que l'on appelle une tarification modulée. Les tarifs sont consultables et affichés à l'ALSH.

La commune de Fouilloy et la Caisse d'Allocations Familiales de la Somme sont partenaires et ont signé une convention obligatoire et réglementée. Ce service nous permet de consulter les éléments de votre dossier d'allocataire CAF par l'intermédiaire du service télématique sécurisé dénommé Compte Partenaire. Pour cela, il suffit de nous communiquer votre numéro d'allocataire CAF.

Conformément à la loi du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous rappelons que vous pouvez vous opposer à la consultation de ces informations. Dans ce cas, vous bénéficierez d'un tarif adapté à vos revenus et à votre situation familiale, la production de justificatifs sera obligatoire.

Le tarif maximum sera appliqué aux familles ayant refusé de nous communiquer leur numéro d'allocataire sur le dossier d'inscription ou via le Portail Famille INOE.

Réservations

Avant chaque de période de vacances, en complément du dossier d'inscription, il sera demandé de remplir une fiche de réservation pour la semaine et/ou les périodes choisies.